

**Dans le seul
intérêt général
des Collègues**

**Gardiens de la Paix
et Gradés**

Depuis le 20 mai 2008, l'UNSA-Police a engagé une série d'actions à partir de son cahier revendicatif, de la préservation des effectifs et de l'opposition au démantèlement des CRS. En l'état de la situation salariale et sociale particulièrement dégradée, et compte tenu de l'appel lancé par deux syndicats de police dans le but de créer une intersyndicale, c'est en toute objectivité que nous avons consenti à une réunion de concertation. Au travers de cette démarche, si elle devait aboutir, l'UNSA-Police entend privilégier les intérêts de tous les collègues, gardiens de la paix et gradés de la Police Nationale.

Le 10 juin 2008, l'UNSA-Police s'est rendu au siège syndical du SGP-FO afin d'assister à une réunion tripartite entre syndicats représentatifs de la Police Nationale. Cette rencontre a permis à l'UNSA-Police, Alliance et le SGP-FO d'effectuer un point sur la situation actuelle, et d'aboutir à un constat tendant vers une « convergence syndicale unitaire » sur plusieurs points :

- **la perte du pouvoir d'achat des fonctionnaires de police**
- **les menaces qui pèsent sur le maintien des effectifs**

De la réunion se sont dégagés les objectifs revendicatifs suivants :

- 1. Augmentation du pouvoir d'achat**
- 2. Analyse de la parité Police/Gendarmerie**
- 3. Maintien des effectifs**
- 4. Reconnaissance de la spécificité et de la pénibilité pour les actifs et leurs retraites**

Sur cette base, incluant des actions syndicales nationales en cas d'échec des négociations, l'UNSA-POLICE a accepté de formuler une demande commune d'audience auprès du Ministre de l'Intérieur.

En cas d'échec, l'unité syndicale engagera des actions nationales.

Un suivi sera régulièrement assuré afin de faire le point de la situation

Pour l'UNSA-Police, la convergence unitaire issue d'un constat alarmant porte sur des constats partagés et des solutions diverses. L'UNSA-Police n'a aucune difficulté à s'engager sur une intersyndicale qui ne saurait exclure un mouvement contestataire puissant, bien au contraire, en 2001 nous avons réalisé avec le SGP-FO l'une des plus importantes manifestations de policiers dans le strict intérêt de la profession.

La réunion du 10 juin a permis aux trois syndicats d'exposer leur approche revendicative, l'UNSA-Police relate et complète les siens en pages suivantes.

LIRE LA SUITE

Les attentes de l'UNSA-POLICE

❖ En matière de pouvoir d'achat

Sous ce terme générique englobant plusieurs pistes revendicatives, l'UNSA-Police a précisé sa manière de concevoir le problème du pouvoir d'achat.

- A. Le pouvoir d'achat des salariés ne cesse de baisser depuis plusieurs années, la perte oscille dans des proportions de plus en plus considérables sous le poids actuel de la hausse des prix, du pétrole en particulier. Pour l'UNSA-Police, ceci implique une revalorisation des salaires, au besoin par la renégociation de la réforme des corps et carrières afin d'intégrer les gardiens de la paix au processus. L'UNSA-Police y voit l'opportunité d'atteindre enfin sa revendication principale : l'obtention d'une grille indiciaire d'équivalence B, permettant un nouveau déroulement de carrière en faveur de l'ensemble du corps d'encadrement et d'application de la police nationale.
- B. L'autre piste revendicative crédible se situe dans la revalorisation de l'indemnité de sujétions spéciales police, qui comporte un double impact : la revalorisation du pouvoir d'achat et plus tard l'augmentation de la pension retraite.

A ce stade, l'UNSA-Police, à l'instar de la totalité des centrales syndicales françaises, a indiqué que le paiement des heures supplémentaires actif/passif n'était pas une réponse crédible à la perte du pouvoir d'achat. Nous avons souligné que les heures supplémentaires représentaient un travail effectif qui appelait une juste et légitime compensation, et que les policiers ne comprendraient pas que d'éventuelles négociations prennent en compte un acquis travaillé en lieu et place d'un gain de pouvoir d'achat.

• En matière de retraite et de reconnaissance de la pénibilité

L'UNSA-Police a souligné la présence de toutes les confédérations syndicales lors de la manifestation de défense des retraites le 22 mai 2008. Si depuis 2003, les positions de l'UNSA et de FORCE OUVRIERE sont constantes sur le sujet, celle de la CFE-CGC rejoignent désormais les nôtres. La police nationale a « fait les frais » de ces réformes plus que toute autre catégorie car, rappelons-le, nous sommes placés sous statut spécial. Le poids des contraintes devenant supérieur à celui des avantages, l'UNSA-Police entend poursuivre sa revendication centrale visant le passage de la bonification au 1/5^{ème} à la bonification au 1/4^{ème} (1 année supplémentaire pour 4 ans de services effectifs).

• En matière d'analyse de la parité Gendarmerie/Police

Dans l'attente de la consultation du rapport interministériel, l'UNSA-Police a souligné les difficultés de comparaison entre les grilles indiciaires des deux corps. Sur le grade d'équivalence Gardien de la Paix/Gendarme, la grille indiciaire fait apparaître une disparité défavorable à la police nationale sur les 1^{er} et 2^{ème} échelons. Les promesses du Ministre qui s'était engagé, en novembre 2007, à des augmentations de 6 et 7 points sur ces échelons auraient réglé le problème en faveur cette fois des gardiens de la paix. En tout état de cause, c'est une analyse globale qui doit être conduite sur l'ensemble de la parité.

LIRE LA SUITE

- En matière de fidélisation « choisie »

L'UNSA-Police partage l'analyse du SGP-FO, d'autant que nous nous efforçons d'obtenir l'extension de la prime de fidélisation (sous notre impulsion, la Corse s'est rajoutée aux dix circonscriptions de la nomenclature) sur l'ensemble des zones décrétées « zones difficiles ». Au moment où le débat devrait s'engager entre le ministère et la parité syndicale, nous n'aurons aucun mal à défendre une position commune à condition d'établir précisément les avantages dont doivent bénéficier les policiers volontaires pour une affectation en zone difficile.

- En matière d'effectifs

L'UNSA-Police a rappelé que la réforme des corps et carrières signée par les trois syndicats, prévoyait de porter à 108 000 agents le corps d'encadrement et d'application au terme du plan en 2012, à la fois par le recrutement et la déflation des corps Officiers et Commissaires. La situation particulièrement tendue en matière d'effectifs n'autorise pas d'infléchissement, d'ailleurs qui pourrait renier sa signature ? L'UNSA-Police a insisté sur le démarrage de son action en faveur du maintien des Compagnies Républicaines de Sécurité et a rappelé son hostilité à tout transfert de charges qui pourrait entraîner la fermeture de commissariats de la police nationale.

Nous attendons à présent les résultats de l'audience ministérielle à laquelle les trois syndicats assisteront. A la suite de cette réunion, UNSA-Police – Alliance – SGP-FO effectueront le point des avancées par rapport à la volonté du Ministre.

Pour l'UNSA-Police, rappelons le à nouveau, qui a débuté son processus d'actions syndicales, il ne peut être question que les discussions s'éternisent. Autant dire que nous attendons un dialogue direct, franc et constructif.

La convergence unitaire établie le 10 juin 2008 a choisi de préserver la négociation, mais elle doit réussir à sceller une intersyndicale capable d'une démonstration de force en cas d'échec. Les policiers y sont prêts, et rien ne serait plus terrible que de décevoir les attentes de la base. Fort de ce raisonnement, l'UNSA-Police s'inscrit avec sincérité dans ce mouvement qui marque, à l'instar des pratiques intersyndicales réalisées par les grandes confédérations syndicales, ni plus ni moins l'unité nécessaire en période de crise sociale. La légitimité représentative cumulée des trois syndicats, nous en sommes certains, peut réussir !

Il appartient au conseil national de l'UNSA-Police des 12 et 13 juin 2008 de confirmer l'initiative nationale, seuls les militants sont fondés à nous faire remonter les impressions et les attentes des Gardiens de la Paix et Gradés de la Police Nationale.

UNSA-POLICE / ALLIANCE / SGP-FO
CONVERGENCE UNITAIRE !